

PROJET

Maison communale d'Anderlecht

CONCEPT

Ce bâtiment néo- Renaissance flamande a été érigé à la fin du 19ème siècle. Dans le cadre des actions de Sibelga pour une meilleure performance énergétique, une rénovation de l'éclairage des parties non classées du bâtiment principal de la place du Conseil, ainsi que le bâtiment annexe de la rue Van Lint a été réalisée en 2007.

L'ancienne installation d'éclairage, des années '70, était devenue totalement obsolète et ne permettait plus d'atteindre de bonnes conditions d'éclairage : éclairage insuffisant ou trop élevé, luminaires éblouissants, lumière blafarde vibrant au rythme du 50 Hz ...

La rénovation de l'éclairage a permis de réduire considérablement la puissance spécifique de l'éclairage qui est passée de 22,3 W/m² à 8,3 W/m², tout en remédiant aux problèmes d'éclairage.

Les pièces à grande hauteur de plafond ont reçu un éclairage mixte, à émission directe et indirecte, améliorant l'ambiance lumineuse.

L'économie atteint près de 63% sur l'ensemble et permet de récupérer l'investissement entre la 7e et la 8e année. Ce payback reste attractif vu la durée de vie de la nouvelle installation qui est d'au moins 25 ans.



PROJET Relighting de la maison communale d'Anderlecht

ANNEE 2007 (voir attestation ci-jointe)

MAITRE D'OUVRAGE Administration communale d'Anderlecht

CONTACT M. Mario De Schepper (directeur du service bâtiments et infra-structures)

MISSION Conception, étude, cahier des charges, suivi des travaux

PRESERVATION DE L'ENERGIE 63% d'économies d'énergie sur l'ensemble avec remise à niveau des éclairages selon la norme NBN-EN12464